



LODDES 2018



BULLETIN MUNICIPAL

ATTENTION VILLAGE FRANCAIS

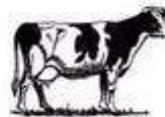
LODDES

Ici nous avons des clochers qui sonnent régulièrement



des coqs qui chantent très tôt

des troupeaux qui vivent à proximité



certains ont même des cloches autour du cou

des agriculteurs qui travaillent pour vous donner à manger.



légumes, viandes, oeufs, miel.

des artisans talentueux :





« Tout le monde croit que le fruit est l'essentiel de l'arbre quand, en réalité, c'est la graine. » Nietzsche

Madame, Monsieur,

Le 27 octobre 2018, lors de l'inauguration des travaux, en présence de nos élus partenaires, j'ai imaginé cette citation en la transposant : « *Tout le monde croit que l'Etat est l'essentiel de la République, quand, en réalité, c'est la Commune qui en est la graine.* »

Les réalités portées par les gilets jaunes, en cette fin d'année morose, semblent donner raison à la transposition avancée. Face à l'ampleur de la contestation, nos gouvernants en appellent aux Maires pour retrouver la sérénité et les racines de notre République.

La perte de pouvoir d'achat provoquée par l'augmentation de nombreux prélèvements et le sentiment d'abandon de nos territoires ruraux (*80 km/h, prix des carburants, couverture numérique médiocre*) sont des réalités mal vécues.

La croissance économique de notre pays est insuffisante pour couvrir la progression des dépenses de l'Etat. Le recours à l'emprunt, la majoration des taxes et des impôts exaspèrent les ménages et mettent en difficultés les plus exposés.

Dans un tel contexte, Loddes se porte plutôt bien. Globalement, l'aménagement du bourg soutenu par l'Etat, la Région, le Conseil départemental et le SDE, représente un montant de dépenses de 238 533€ TTC avec l'obtention de 148 511€ de subventions (*65% du HT*). 13 000€ de TVA seront remboursés à la commune. Différentes entreprises et leurs salariés ont eu plusieurs semaines de travail et elles reverseront des taxes à l'Etat et aux collectivités.

Le montant d'un SMIC, toutes charges comprises est de l'ordre de 22.000€. LODDES a donc permis de faire travailler l'équivalent de 10 personnes à temps à temps plein. Ces équipes sérieuses ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour sublimer le charme de notre village. Les aménagements réalisés contribuent à la valorisation des habitations du bourg. Notre patrimoine public et privé rénové attire de nouveaux résidents et influence les villageois qui entreprennent des travaux. Une maison a été rénovée, quatre autres réhabilitées. Elles sont investies par des citadins qui apprécient et vantent la qualité de vie de notre territoire.

Malgré la baisse régulière et significative de nos dotations d'Etat, notre Conseil Municipal a choisi d'investir : ne rien faire s'apparentait à un laisser-aller, un laisser-faire synonyme de déclin. Imaginer l'avenir en laissant notre empreinte est somme toute fort stimulant. L'action publique n'est pas faite pour être rentable mais pour montrer l'exemple. Nous persévererons en améliorant l'état de nos chemins et routes et en créant un espace d'accueil et de loisirs.

Grâce à la volonté de notre Conseil Communautaire Entr'Allier, Besbre et Loire, nous œuvrerons pour préserver notre patrimoine, restaurer nos maisons en pierre, encourager la création de gîtes... Nos exploitations agricoles seront encouragées à valoriser leurs produits grâce à la vente directe en particulier... Autant de pistes qui seront privilégiées pour conserver un environnement exceptionnel en s'appuyant sur un réseau de solidarités.

Merci à mes adjoints, conseillers municipaux engagés et investis, agents communaux disponibles et compétents; tous, nous avons une passion commune et une COMMUNE PASSION, l'amour de LODDES.

Au nom de mon Conseil Municipal, je souhaite que 2019 vous apporte prospérité, bonheur et santé et qu'un vent de paix et d'espoir souffle sur notre pays. **Bonne année 2019 !**

Marie-France AUGIER



L
O
D
D
E
S



VŒUX
2018

Une assistance très attentive pendant...



...l'allocution de Madame le Maire



COMMÉMORATION 8 MAI 1945



Pendant les discours



Le verre de l'amitié

❖
Après le dépôt de gerbe, le recueillement et les discours au Monument aux morts, la cérémonie s'est poursuivie à la salle polyvalente de la commune, où le verre de l'amitié fut servi. Ce moment d'échange et de convivialité fut très apprécié.
❖

EGLISE de LODDES
27 juillet 2018



L'ENSEMBLE MAGISTRI :

Dulce Hernández Straffon (Mexique) – Flute ; - Laura De Bruyn (Belgique) – Violon ;
Mattijs Roelen (Belgique) – Alto ; Sebastian De Meester (Belgique) – Violoncelle ;
Anne Zeuwts (Belgique) - Harpe



ENSEMBLE MAGISTRI CONCERT A CINQ



Le vendredi 27 juillet, l'Eglise de LODDES accueillait le quintette MAGISTRI pour la première fois. Cinq musiciens, jeunes et talentueux, originaires de Belgique, ont charmé le public par leur magistrale interprétation de morceaux variés. Spectateurs ravis et conquis, musiciens fougueux et passionnés, se sont retrouvés autour du pot de l'amitié offert par la municipalité, avec la promesse d'un rendez-vous pour l'année prochaine.



KYRIELLE DE FLEURS A LODDES...



LODDES by night



Earl DELCUZY au sommet de l'élevage



Raymond Delcluz, éleveur de Salers a largement contribué au développement de la race dans l'Allier. Voici 24 ans que Raymond, Gisèle et leurs enfants ont posé leurs valises à LODDES aux Taureaux.

Issus du berceau cantalien, ils ont décidé de s'installer en Allier. Raymond explique qu'ici, les terres sont moins morcelées que dans les montagnes cantalouses et que la vente est plus facile dans une zone beaucoup plus accessible par les acheteurs potentiels. Pour toucher sa clientèle, il a su développer une filière de qualité. Adhérent au Herd Book Salers, il assure la promotion de la race partout en France en exposant depuis plusieurs dizaines d'années et participe à de nombreux concours.

Succédant à son grand-père et son père à Murat, Raymond est fier de ses fils Guillaume installé à Périgny et Emmanuel en Normandie. La relève est assurée.

Cette année, au sommet de l'élevage, l'EARL Delcluz est rentrée avec deux deuxièmes prix en catégorie « allaitantes suitées vaches de 5-6 ans » et pour leur taureau dans la catégorie « Terson allaitant animaux nés du 24/8/14 au 8/1/15 ». Félicitations à cet agriculteur passionné.

VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX



Madame VITTOZ et sa fille, lyonnaises d'origine, ont choisi LODDES pour profiter de la campagne et s'installer avec leurs chevaux à la Vernière. Repreneuses et créatrices de magasins de proximité en alimentation générale, nos deux entrepreneuses ouvrent une première épicerie distribuant des produits locaux à LAPALISSE 13-15 rue Winston CHURCHILL : « Le panier sympa ». C'est ainsi qu'elles commercialiseront la viande charolaise issue de l'élevage Earl de Lustière exploitée par Alban AUGIER.



2018



Afin de parfaire l'aménagement de la Place Noël Battier, une note colorée rouge assortie aux luminaires donne un bel effet d'ensemble. Merci à Gilles pour son coup de pinceau (un peu dans l'urgence...)

INAUGURATION TRAVAUX EMBELLISSEMENT *LODDES* 27 octobre 2018



En présence de Madame la Préfète,
Marie-Françoise LECAILLON,
Gérard DERIOT et Claude
MALHURET, sénateurs, Bénédicte
PEYROL, députée, Gérard
CHARASSE, ancien député,
Emmanuel FERRAND, conseiller
régional, Valérie GOUBY et Alain
LOGNON, conseillers
départementaux, Yves SIMON,
Président du SDE, Roger
LITAUDON, Président d'ABEL,
vice-présidents et autres Maires,
représentants des entreprises et
nombreux Loddois.



Bien qu'elle ne fût pas souhaitée ce jour là, la pluie tant espérée accueillit les officiels qui coupèrent le ruban symbolique dans le centre du bourg pour inaugurer les travaux de modernisation. La visite du bourg permit de constater la qualité des réalisations et la mise en valeur patrimoniale du village. Les discours officiels insistèrent sur la source d'économie de notre éclairage public et sur l'attrait touristique de LODDES, travaux réalisés en partenariat avec l'Etat, la Région et le Département. Les invités et les habitants se sont retrouvés autour du vin d'honneur. Ce fut l'occasion, pour nos administrés d'échanger avec nos élus locaux.



11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION
DE L'ARMISTICE

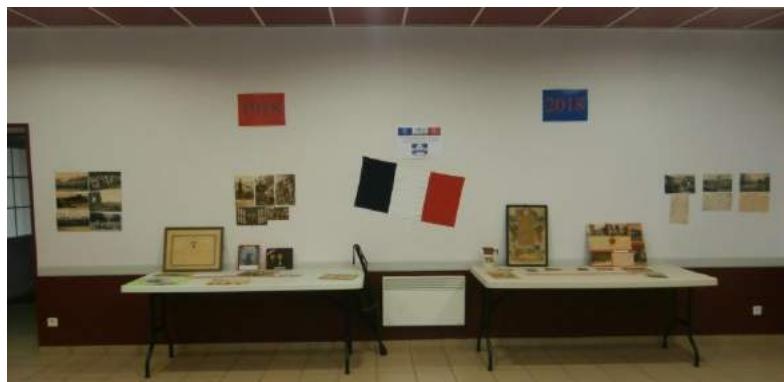
19
18



La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée au Monument aux Morts, après la sonnerie des cloches célébrant le centenaire de l'Armistice. Après le dépôt de gerbe, les discours et la Marseillaise, l'assistance s'est retrouvée à la salle Matrat pour le vin d'honneur.



EXPO LODDES 1914-1918



Grâce à divers objets, photos, cartes postales, journaux, cadres avec médailles, nous avons pu nous immerger dans le quotidien de nos poilus. Merci à Madame ROLLET, Monsieur Raymond SEROUX et Monsieur et Madame BELIN pour leur recherche active et le prêt de leurs trouvailles. Le pilon du père de Monsieur BELIN a particulièrement impressionné les personnes présentes et surtout les enfants.





NOEL arrive. Une fois de plus, les talents de Gilles s'affirment. Pour preuve, la mise en valeur de cette magnifique crèche.

Le père NOËL 2018 a commencé sa tournée le dimanche 16 décembre. La salle magnifiquement décorée par la mère NOËL, Eliane Cordonnier, a accueilli enfants, parents et autres habitants qui ont assisté à une suite d'expériences farfelues exécutées par le Professeur Frigo avec la participation du public. Le retour au calme fut assuré par notre conteur Michel Belot, qui captiva l'attention des enfants grâce à cette belle histoire sortie de son imagination. L'arrivée du père NOËL ravit les enfants comblés par leurs cadeaux. Le goûter servi dans une ambiance conviviale conclut la soirée.



2018



*
Le 7 mai 2018, à Vichy, est née

Lise MORIN

Fille d'Anne Sophie DELCUZY et de Mickaël MORIN

*

Le 15 juin 2018, à Vichy, est né

Mathis WALK LECOMTE

Fils d'Aurélie LECOMTE et d'Aurélien WALK

Bienvenue aux deux bébés



Le 11 août 2018, Mariage de
Jessica LAROMIGUIERE et Cédric DUMAS
Célébré à Saint-Menoux
Félicitations et vœux de bonheur



Ils nous ont quittés...

Le 17 avril 2018, **François DUVERGER et son épouse Marguerite DUVERGER** le 19 décembre 2018 ;

Le 22 août 2018, **Agnès BORDAT-CLAIR.**



Vincent CLAVEL et Christine BURGOS 19 rue Jean Lafaure
Jean-Claude et Jeanine LECOMTE 1 rue Jean Lafaure
Fabienne VITTOZ et sa fille Stacy La Vernière
Laura MANON et Fabrice PASSEMARD 9 rue Jean Lafaure



Le CCAS de LODDES sera dissout à partir du 1^{er} janvier 2019.

Les communes de moins de 500 habitants peuvent dissoudre le CCAS et confier les missions à la commune. L'excédent 2018 sera intégré au budget communal 2019.

Toutefois, les membres du CCAS restent représentants de la commission sociale au niveau communal. **Toutes les actions conduites par le CCAS seront maintenues.**

En 2018, le CCAS de la commune de LODDES a distribué : 17 colis aux personnes de plus de 70 ans, 8 cartes cadeaux aux adolescents de la commune et deux cadeaux de naissance



Mathis WALK-LECOMTE



Lise MORIN



Remise du colis de Noël à Monsieur et Madame BELIN



Remise de la carte cadeau à Charlotte MONGENET



OVINPIADE
Simon AUGIER, (3^è en partant de la gauche) élève au lycée agricole de NEUVY a participé au concours départemental de berger ovin. Il a été sélectionné pour participer au concours régional. Toutes nos félicitations à ce futur agriculteur.

TRAVAUX DE VOIRIE 2018



avant



après

Chemin communal Les Dagands

L'entreprise THIVENT a également restauré le chemin communal de Quirielle ainsi que l'entrée de la route communale menant à BERT. Le coût des travaux, enrobé chaud, s'élève à 40.000€ HT subventionné à hauteur de 12.500€ alloués par le Conseil départemental.

EPISODE NEIGEUX 30 octobre 2018



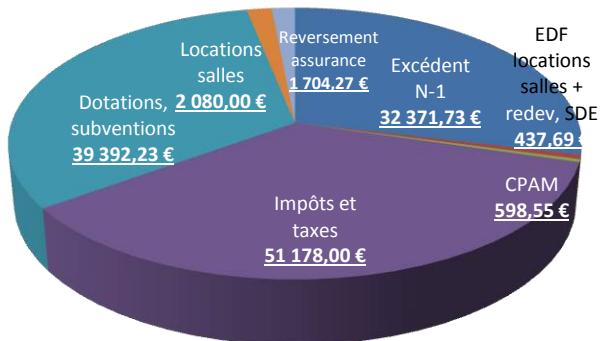
En vigilance orange depuis le lundi, LODDES s'est réveillé mardi matin sous 30cm de neige. La circulation était difficile voire impossible. Ployant sous le poids de la neige, de nombreux arbres cassés, branches tombées sur les routes et chemins, encombraient la chaussée. Dans son tracteur, Michel BELOT enleva le plus important. Il reçut l'aide de plusieurs agriculteurs. Grâce à son manitou, Alban AUGIER fraya un premier passage et libéra les habitants du bourg. Jean-Yves VERNISSE finalisa le déneigement. Merci à tous les acteurs bénévoles.



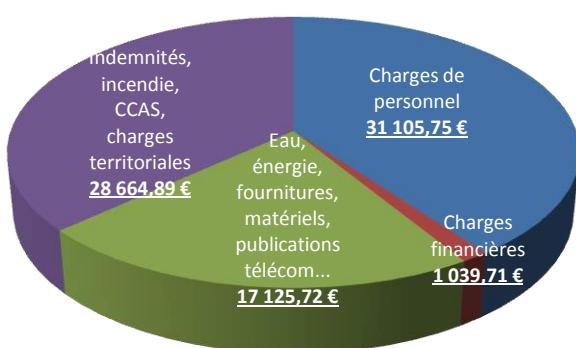
APERÇU BUDGET 2018

(arrêté au 17/12/2018)

RECETTES FONCTIONNEMENT



DEPENSES FONCTIONNEMENT



DOTATIONS :

2008 : 116.556,44€
2014 : 52.286,94€
2018 : 39.392,23€
-66,20%



CHARGES DE PERSONNEL :

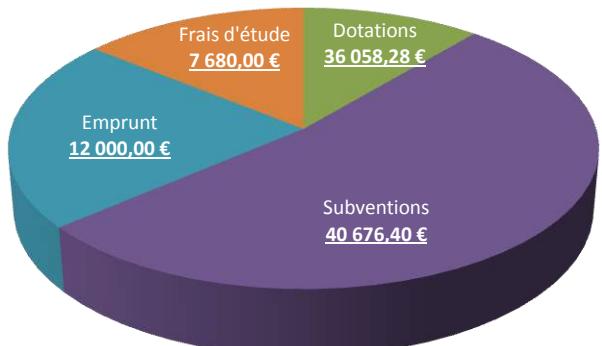
2008 : 44.678,65€
2014 : 38.521,22€
2018 : 31.105,75€
-30,37%

CHARGES COURANTES :

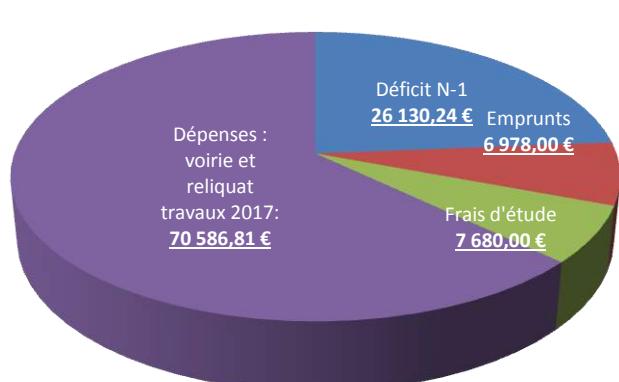
2008 : 24.234,78€
2014 : 22.727,66€
2018 : 17.125,72€
-29,33%

Malgré la baisse considérable des dotations, nous continuons à diminuer nos charges de fonctionnement.

RECETTES INVESTISSEMENT



DEPENSES INVESTISSEMENT



Des investissements calculés et raisonnés



2019

- ⇒ Travaux de voirie : location du Blue patcher qui permettra la réfection de plusieurs chemins ;
- ⇒ Aménagement d'un espace accueil et loisirs près de l'Eglise.

Lucien MATRAT

1906-1998



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

ALLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LODDES

Séance du 22 Mars

1998



NOTIFICATION CONVENTION
16. 03. 1998

NOTIFICATION CONVENTION
23. 03. 1998

NOTIFICATION CONVENTION

Don à la commune

M. Duverger

a (ont) été nommé(e)s secrétaire(s).

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix huit et le vingt deux mars à dix heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BATTIER.

Présents: M. Battier, Seroux, Hamon, Villeneuve, Galland, Duverger, Mmes. Thelly et Rollet.

Suite à un courrier de Maître DUMONT, notaire à Montreuil (93), le maire fait part à l'assemblée que monsieur MATRAT Lucien, 137, avenue Foch, à Fontenay-sous-Bois à l'intention d'effectuer du profit de la commune de Loddes; un don d'une somme de un million de francs, qui devra être utilisé en priorité à l'entretien de l'église, du cimetière; avec entretien de la tombe de ses parents, des anciennes écoles, de la mairie et pour le C.C.A.S.

Après discussion, à l'unanimité le conseil municipal accepte cette donation et charge le maire d'entreprendre toutes démarches à cet effet et signer tous les documents s'y référant.

Des remerciements seront également exprimés au généreux donateur.



le Maire,

BIENFAITEUR DE LODDES

Notre petite salle communale porte son nom en hommage et remerciement du don effectué en 1998 à notre commune. Une partie de cette somme, 600.000 francs, précieusement placée par le Maire de l'époque, Noël BATTIER, fut dépensée dans sa totalité lors de la rénovation de la salle polyvalente.

Aujourd'hui, comme l'exigent les termes de la donation, nous assurons le fleurissement et l'entretien de sa tombe.

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de son décès, l'article suivant vous permettra de mieux connaître cet illustre loddois qui aimait tant son village.

Comme nous, il aurait été fier d'être BOURBONNAIS, gentilé choisi par une majorité d'habitants du département.

BOURBONNAIS BOURBONNAISE

se dit d'une personne qui gagne à être connue



Exceptionnel parcours professionnel international



Jacques Chaban-Delmas & Lucien Matrat, Président fondateur du Centre Européen des Relations Publiques.

14 décembre 2018 : 20ème anniversaire du décès de Lucien MATRAT

Né le 18 août 1906 à LODDES dans l’Allier, Lucien MATRAT est décédé le 14 décembre 1998 à Athis-Mons près de Paris. Emeritus member de l’International Public Relations Association (IPRA 1959), président fondateur du Centre Européen des Relations Publiques (1959), devenu la Confédération Européenne des Relations Publiques (CERP 1965), auteur du Code d’Ethique international des Relations Publiques dit Code d’Athènes, créateur de la fédération nationale des Entreprises Publiques (FNEP), concepteur de la doctrine européenne des relations publiques, son nom reste attaché à l’organisation et au développement de la profession des relations publiques sur le plan international.

JALONS DE SA CARRIERE

Diplômé de l’Ecole supérieure de Commerce de Paris en 1928, il choisit l’industrie pétrolière. Débutant à Texas Company (1929), il passe chez Caltex Saf où il sera directeur des ventes puis des relations publiques. À la création de la compagnie française des pétroles Elf-Erap, il dirigea les services d’information et des relations publiques tout en étant nommé conseiller pour les relations humaines. Ultérieurement, il sera conseiller pour les relations publiques et les communications auprès du président du Groupe Elf. Enfin, retraité, il sera conseiller du président de la Ligue française contre le cancer.

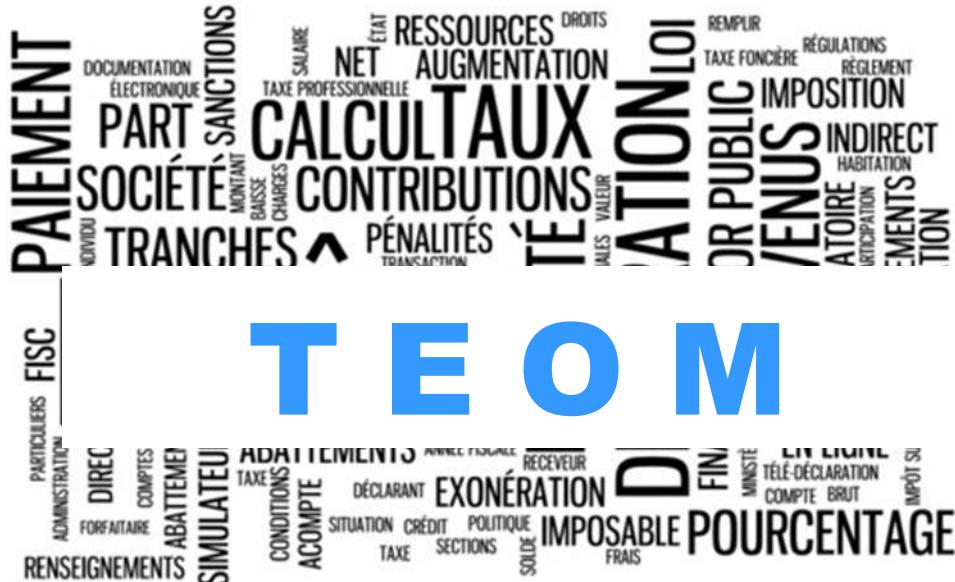
SES PRINCIPALES REALISATIONS

Doté d’un esprit fécond, accordant aux relations humaines et sociales une importance majeure, il assurera en outre, à partir de 1958, d’importantes responsabilités associatives pour l’organisation de la profession des relations publiques dans le contexte économique favorable de l’époque. Par son dynamisme et sa persévérance, il contribuera au développement des associations créées en Europe, et ses travaux feront l’objet d’enseignements universitaires : ses précieux travaux sur les méthodologies de la communication et sur la mise en œuvre du bilan social des entreprises.

On retiendra, grâce à l’une des dispositions testamentaires de Lucien MATRAT, le legs à la fédération nationales des entreprises publiques d’une somme importante, la FNEP-Club Pangloss a créé le Prix Lucien MATRAT, attribué depuis 2015. le Prix fut attribué en 2016 à Anne-Marie IDRAC, ancienne ministre. Cette initiative du donateur traduit bien l’intérêt supérieur qu’il attachait aux entreprises publiques.

Extrait de texte rédigé par Pierre-Jean LINON, lauréat de l’Institut et de l’Académie de Médecine en hommage à son ami Lucien MATRAT, publié en 2018 dans la revue de l’Association Internationale des Relations Publiques qui regroupe quelques 90 pays.

Merci à Monsieur LINON de nous avoir adressé son article.



#50444606

La communauté de communes Entr’Allier Besbre et Loire a choisi d’unifier le mode de financement du service de collecte et de traitement des ordures ménagères sur tout son territoire en adhérant au SICTOM Sud Allier. À compter de 2018, le financement des ordures ménagères sera donc assuré par la TEOM (taxe d’enlèvement des ordures ménagères) sur toutes les communes de la communauté de communes.

La TEOM est une taxe annexe au foncier bâti, elle est donc adressée au propriétaire. Elle est l’application d’un taux voté par la collectivité à la valeur locative de l’immeuble. Pour les particuliers, ces valeurs locatives n’ont pas fait l’objet de révision générale depuis 1970, pour les professionnels, elles ont été recalculées en 2017.

Les taux théoriques calculés par le SICTOM correspondent au rapport entre le coût du service multiplié par le nombre d’habitants et les bases de TEOM de chaque commune : ils varient de 10,71% à 17,51%.

LE TAUX THEORIQUE EST FONCTION DE LA RICHESSE FISCALE DE CHACUNE D’ELLE :

Les bases de la TEOM sont très variables d’une commune à l’autre puisqu’elles sont fonction de la densité du bâti, de son ancienneté et tout simplement de sa valeur intrinsèque.

En cas de vote d’un taux différencié par commune, on aboutirait à un résultat difficilement justifiable : ce sont les communes les plus défavorisées fiscalement qui se verraiient appliquer le taux le plus élevé.

Après examen pour notre commune, sur 90 foyers répertoriés, 18 foyers ont vu leur taxe augmenter, ce qui représente 20% des habitants taxés. 80% bénéficient donc de réductions substantielles. Ce changement de mode de financement s’avère moins pénalisant pour une majorité. Par contre, ce sont les résidences secondaires et les personnes seules dans une grande maison qui ont été particulièrement impactées et qui le ressentent comme une injustice. Rappelons que ce sont les services des impôts qui calculent nos taxes et que la commune n’a aucun pouvoir.

DECHETTERIE LE DONJON : NOUVEAUX HORAIRES A PARTIR DU 1er JANVIER 2019

Mardi Jeudi Samedi : 8h-12h/14h-17h



SICTOM
SUD-ALLIER

ENCOMBRANTS / ÉPAVES

Dates 2019
Inscription
en mairie

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une **collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile**, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation.

LES ENCOMBRANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Sont collectés, les objets suivants :

- Objets métalliques ou contenant de la ferraille

- >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
- >> Ferrailles diverses
- >> Cuves métalliques VIDES
- >> Bidons et pots métalliques VIDES
- >> Chaudières, poêles à bois
- >> Grillage, fils de fer et barbelés
- >> Sommiers, matelas à ressorts
- >> Mobilier métallique et fenêtres métalliques sans vitrage

- Equipements électriques et électroniques

- >> Frigo, cuisinière, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseur, ordinateur...

- Engins avec ou sans moteur + divers

- >> Caravane, mobylette, remorque, vélo, scooter, tondeuse, micro-tracteur, motoculteur, pneus voiture sur jantes...



LE SAVIEZ-VOUS ?

Lors de l'achat d'un appareil électrique ou électronique neuf (réfrigérateur, lave-linge, téléviseur...), le distributeur a obligation de reprendre l'appareil dont vous souhaitez vous débarrasser.

DATES DE COLLECTE

A LODDES,
les encombrants et épaves automobiles
seront collectés

le jeudi 14 novembre 2019

Contactez votre mairie pour tout renseignement et pour vous inscrire

Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier :

04.70.45.51.67

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook



Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire

18 rue de Vouroux 03150 Varennes sur Allier

04 70 45 00 99 – contact@interco-abl.fr

Site internet : interco-abl.fr

44 communes

25 500 habitants

108 884 hectares

L'année 2018 Entr'Allier Besbre et Loire

Près de deux ans après la fusion des intercommunalités du Donjon Val Libre, Val de Besbre Sologne Bourbonnaise et Varennes-Forterre qui a conduit à sa création, le jeune territoire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire poursuit sa construction. L'année 2018 en est un bon reflet. Entre approbation de nouveaux statuts et définition de l'intérêt communautaire, inauguration d'équipements communautaires, construction d'un projet de territoire, consolidation de la mutualisation et renforcement du dispositif d'insertion, la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire inscrit ses actions durablement en faveur de l'attractivité intercommunale.

Construction d'un projet de territoire

Les élus communautaires ont fait le pari de construire le territoire de demain en impliquant la population et les forces vives du territoire dans l'élaboration d'un projet d'avenir.

En partenariat avec la D.D.T (Direction Départemental des Territoires) et le C.E.R.E.M.A (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) la Communauté de communes s'est engagée dans la démarche de réflexion depuis le printemps 2018, en y associant les acteurs économiques, les associations, les partenaires institutionnels, les citoyens et les élus. Cette démarche participative s'est déroulée en plusieurs étapes clés : sondage de la population, élaboration un diagnostic territorial, anticipation des défis à venir et programmation des actions. Elle s'est achevée le 8 novembre 2018 pour envisager prochainement la présentation publique d'un projet pour les 10 ans à venir.

Après avoir analysé les atouts et faiblesses du territoire, il s'agira de faire des choix, de définir des priorités et d'engager l'action publique qui sera conduite au service des 25 000 habitants et plus encore à l'échelle des bassins de vie d'Entr'Allier Besbre et Loire. Mail : projet.territoire@interco-abl.fr

Inaugurations de la Maison de Santé pluriprofessionnelle de santé et de la Maison de Services au Public à Dompierre-sur-Besbre

La Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire a inauguré le samedi 3 octobre 2018 la Maison de Santé pluriprofessionnelle de santé et la Maison de Services au Public de Dompierre-sur-Besbre.

La Maison de santé s'inscrit dans un projet de santé labellisé ayant pour objectif de construire une politique de santé territoriale face au risque de désertification médicale. Cet espace de 1000 m² peut accueillir jusqu'à 18 professionnels de santé : 3 médecins généralistes, 4 infirmières, 1 kinésithérapeute, 1 diététicienne, 1 podologue, 2 orthophonistes, et un laboratoire d'analyses médicales.

Maison de santé - Rue du bois des Millets 03290 Dompierre-sur-Besbre

La Maison de Services au Public est installée à l'espace Boudeville, entièrement rénovée en 2017. Ce lieu permet d'accéder à un large panel de services, il a pour mission d'accueillir, d'orienter, d'accompagner le public à trouver des réponses liées à l'emploi et de l'aider dans ses relations avec les administrations. De plus, la structure reçoit chaque semaine des permanences de partenaires : Pôle Emploi, Mission Locale, ADELFA, VILTAIS, CARSAT...

La Communauté de communes dispose aujourd'hui de deux Maisons de Services au Public sur son territoire, à Dompierre-sur-Besbre et au Donjon, lesquelles ont notamment développé des espaces de télétravail.

MSAP Dompierre-sur-Besbre : 04 70 48 21 10 - MSAP Le Donjon : 04 70 99 69 89



Ouverture de tiers-lieux et espaces de co-working

Télétravail, co-working... des néologismes qui s'installent progressivement dans le paysage d'Entr'Allier Besbre et Loire. A ce jour, trois lieux de ce type sont accessibles sur la Communauté de communes.

Le premier espace de co-working a été créé à Varennes-sur-Allier sur le site Ecocentre, il est géré par la Société Publique Locale (SPL 277) gestionnaire du site. Il comprend 12 bureaux avec fibre internet, cuisine et espace de convivialité. Afin d'assurer une répartition territoriale harmonisée, la Communauté de communes a ouvert au 1^{er} juillet 2018, deux espaces de télétravail/tiers lieux supplémentaires. Ces nouveaux espaces sont situés à la Maison de Services au Public (MSAP) de Dompierre-sur-Besbre et au sein des locaux communautaires et MSAP au Donjon.

L'espace dompierrois est composé de deux bureaux, d'une salle de réunion et d'un espace convivial de détente ; au Donjon l'espace offre deux bureaux, une salle multimédia, une salle de réunion et un espace convivial de détente.

Ces structures ont été créées pour accompagner le développement des usages numériques et répondre aux besoins des entreprises, créateurs d'activités, indépendants, salariés pratiquant le travail à distance, mais également des associations et de la population locale. Ils ont vocation à se situer entre le monde de l'entreprise et le domicile mais également à créer du lien social et à faciliter la convivialité.

Pour tout renseignement, horaires et tarifs sur ces espaces de télétravail/ tiers-lieux :

Dompierre-sur-Besbre : 04 70 48 21 10 ; Le Donjon : 04 70 99 52 66 ; Varennes-sur-Allier : 04 70 20 05 63

Mutualisation – sites internet communaux

« Faire mieux ensemble » c'est ainsi que l'on pourrait résumer l'idée même de la mutualisation.

Deux instances de mutualisation existent aujourd'hui au sein de la Communauté de communes : un comité de pilotage et des ateliers de travail par thématique (achats, assurances, administration générale et services supports, formation...) composés d'élus et d'agents communaux et intercommunaux.

La première mise en application concrète de la mutualisation sur le territoire Entr'Allier Besbre et Loire est le déploiement des sites internet communaux. Chaque commune du territoire peut aujourd'hui disposer de son propre site internet inscrit dans une charte graphique intercommunale identique à chacun d'eux : cette solution inclue l'hébergement et nom de domaine, la conception et construction d'un site de base, la formation de référents et le suivi technique et de maintenance. Un dispositif qui prévoit que chaque commune devienne autonome dans l'utilisation de l'outil, avec l'appui technique et le suivi du service communication de la Communauté de communes.

Renforcement du dispositif d'insertion

Le chantier d'insertion est un véritable tremplin permettant de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Existant depuis 2004, et implanté à Vaumas depuis 2013, le chantier intercommunal accueillait jusqu'alors 12 personnes en contrat d'insertion, pour une durée moyenne de 4 à 6 mois, dans les secteurs des espaces verts et de l'oseraie-vannerie, permettant notamment la réalisation de projets communaux (*taille de haies, sablage, aménagement point tri...*).

La Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire a choisi d'élargir le dispositif à l'ensemble de son nouveau territoire et à d'autres services. Ainsi, depuis début 2018, le nombre de bénéficiaires a été porté à 18, avec 6 nouveaux postes en insertion ouverts directement dans les services de la Communauté de communes (crèche, médiathèque, office de tourisme, développement territorial, administration générale/RH, services techniques).

Depuis la mise en place initiale du chantier d'insertion, le taux moyen de retour à l'emploi est de 50 %, un taux qui semble se consolider selon les premiers bilans réalisés suite à l'accueil des nouveaux bénéficiaires.

Service Solidarité Insertion : Maison de services au public : 04 70 48 21 10

Afin de lutter efficacement contre l'Ambroisie, plusieurs opérations doivent être mises en œuvre:

- Assurer la reconnaissance de la plante par le personnel et le public.
- Réaliser un état des lieux sur la commune.
- Etablir un plan de lutte contre l'ambroisie.
- Réaliser les interventions prévues.

Le référent Ambroisie désigné dans chaque commune assure la cohérence de l'ensemble de ces tâches. **Bernard PELIN**

Les solutions pour la détruire

De nombreuses solutions existent et peuvent être combinées en fonction du contexte environnemental.



Feuilles profondément découpées du même vert sur les deux faces, nervures blanchâtres



végétatif
mai - juillet



adulte
juin - août



Arrachage manuel

C'est la méthode la plus efficace pour réduire la quantité de pollen et de graines. A privilégier quand la quantité d'ambroisie est faible, ou lorsque les secteurs infestés sont peu accessibles et avant pollinisation.

Que faire des déchets d'ambroisie ?

Les plants arrachés ou fauchés peuvent être laissés sur place.

Action mécanique (tonte, fauchage, broyage...)

Procéder à une coupe haute (supérieure à 10 cm) entre juillet et début août, puis une seconde coupe entre fin août et fin septembre.

A privilégier quand la surface infestée est importante.

L'élimination de l'Ambroisie doit se faire avant pollinisation et avant greaison



Prendre ses responsabilités

Que dit la réglementation ?

Chaque département de la région dispose d'un arrêté préfectoral prescrivant la destruction obligatoire de l'ambroisie.

Les propriétaires ou les personnes en charge de l'entretien d'un terrain pour le compte d'un propriétaire (fermiers, locataires, ou occupants à quelque titre que ce soit) sont tenus de **prévenir la pousse des plants d'ambroisie détruire les plants d'ambroisie déjà développés**.

Tout contrevenant est passible d'une **contravention de troisième catégorie** en application du Code de la Santé Publique. En cas de défaillance, le Maire peut faire procéder à la destruction des plants d'ambroisie aux frais des intéressés.



Dossier Médical Partagé. La mémoire de votre santé

3 minutes pour l'ouvrir, gratuit et confidentiel... le Dossier Médical Partagé conserve et sécurise vos informations de santé, surtout celles que vous risquez d'oublier.

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un service proposé par l'Assurance Maladie. Il vous permet d'accéder à vos informations médicales, de les partager avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital.

Partagez facilement vos informations de santé avec les professionnels de santé que vous consultez

Avec le DMP, la transmission de vos antécédents médicaux est simplifiée et les examens ou prescriptions inutiles sont évités.

En effet, toutes les informations utiles à une prise en charge médicale y figurent : vos antécédents, vos allergies éventuelles, les médicaments que vous prenez, vos compte-rendu d'hospitalisation et de consultation, vos résultats d'examens comme les radios, etc. En cas d'urgence, le DMP permet aussi de joindre vos proches grâce aux coordonnées enregistrées à l'intérieur.

Comment créer votre Dossier Médical Partagé ?

Plusieurs possibilités pour ouvrir son DMP :

- sur le site www.dmp.fr,
- à l'accueil de votre caisse primaire d'assurance maladie
- chez le pharmacien
- auprès d'un professionnel de santé ou d'un établissement de santé équipé.

Dans tous les cas, n'oubliez pas votre carte Vitale, elle est indispensable pour la création.

Une fois votre DMP créé, vous pouvez :

- consulter vos données de santé : radios, résultats d'examens, analyses médicales...
- ajouter des informations : personnes à contacter en cas d'urgence, réactions à des médicaments, etc.
- gérer les accès à votre DMP : à part vous, seuls les professionnels de santé autorisés (votre médecin traitant, infirmier, pharmacien...) peuvent le consulter. Les informations contenues dans votre DMP sont personnelles et confidentielles. Elles relèvent du secret professionnel.
- être averti(e) par e-mail ou SMS : chaque fois qu'un document est déposé dans votre DMP ou qu'un professionnel de santé s'y connecte pour la première fois.



Afin de rassembler la population en toute convivialité, un repas, sorti du sac, sera organisé au printemps dans la commune de LODDES à la salle polyvalente.

Chaque famille sera invitée et pourra participer.

Des affiches ainsi qu'une information par mail seront mises à disposition des habitants dès qu'une date sera arrêtée.

Nous vous espérons nombreuses et nombreux autour de ce moment festif.

AVIS AUX CLASSARDS 9 et 4



En 2019, Stéphanie AUGIER envisage d'organiser un banquet des classes 9 et 4 à la salle polyvalente.

Seront conviés tous les natifs de LODDES ainsi que les habitants concernés.

MAIRIE de LODDES : 04.70.55.22.79

TARIFS SALLES

CONSULTER NOTRE SITE INTERNET :
www.mairie-loddes.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :
 lundi, vendredi : 14h-18h ; mercredi : 9h-12h

Contact des élus : Marie-France AUGIER 06.06.87.13.30
 Michel BELOT 06.33.53.19.08 – Olivier JOSSELIN 06.77.15.77.50

Préfecture Moulins : 04.70.48.30.00
 Sous Préfecture Vichy : 04.70.30.15.50
 Centre des Impôts Yzeure : 04.70.48.29.00
 Trésorerie Lapalisse : 04.70.99.01.14
 Comcom Varennes s/Allier : 04.70.45.00.99
 Relais Services Publics : 04.70.99.69.89
 Centre social (Le Donjon) : 04.70.99.52.77
 Assistante sociale : 04.70.34.39.30
 La Poste (Le Donjon) : 04.70.99.78.61

<u>SALLES</u>	<u>nb</u>	<u>LODDES ou Extérieur</u>	<u>1 Jour</u>	<u>WEEK END</u>	<u>3 JOURS</u>
MATRAT	64p	Loddes : Extérieur :	55€ 85€	110€ 170€	150€ 210€
POLYVALENTE	128 p	Loddes : Extérieur :	90€ 120€	180€ 240€	220€ 280€
2 SALLES	192 p	Loddes : Extérieur :	100€ 150€	200€ 300€	250€ 350€
Location salle DECES		Matrat POLYVAL.	30€ 50€	+0.144€/ kwh	



*Méditez cela, c'est gratis
à bientôt les amis !
Pierre Trenet*

Ma France à moi,

C'est celle de 1789, une France qui se lève, celle qui conteste, qui refuse, la France qui proteste qui veut savoir, c'est la France joyeuse, curieuse et érudite, la France de Molière qui tant se battit contre l'hypocrisie, celle de La Fontaine celle de Stendhal, de Balzac, celle de Jaurès, celle de Victor Hugo et de Jules Vallès, la France de l'invention, des chercheurs, celle de Pasteur, celle de Denis Papin et de Pierre et Marie Curie, la France des lettres, celle de Chateaubriand, de Montaigne, la France de la Poésie, celle de Musset, d'Eluard, de Baudelaire, de Verlaine et celle d'Aimé Césaire, la France qui combat tous les totalitarismes, tous les racismes, tous les intégrismes, l'obscurantisme et tout manichéisme, la France qui aime les mots, les mots doux, les mots d'amour, et aussi la liberté de dire des gros mots la France qui n'en finira jamais de détester le mot «soumission» et de choyer le mot révolte.

Oui ma France à moi c'est celle des poètes, des musiciens, celle d'Armstrong, celle de l'accordéon, celle des chansons douces, des chansons graves, des espiègles, des humoristiques, des moqueuses ou celles truffées de mots qui font rêver d'un amour que l'on n'osera jamais déclarer à celle qu'on aime.

Ma France à moi c'est celle de Picasso, de Cézanne et celle de Soulages, celle d'Ingres, celle de Rodin, la France des calembours, des «Bidochons», celle de la paillardise aussi bien que celle du «chant des partisans».

Ma France c'est celle de Daumier, celle de l'«Assiette au beurre», du «Sapeur Camembert», celle de Chaval, celle de Cabu, de Gottlieb, de Siné, celle du «Canard», de «Fluide Glacial» et de «Charlie», drôles, insolents, libres !

Ma France, c'est aussi celle des dictées de Pivot celle de Klarsfeld et celle de Léopold Sedar Senghor, la France des «Enfants du Paradis» et des «Enfants du Veld 'hiv», celle de la mode libre, celle de la danse, des flirts et des câlins, celle de la musique douce et des rock déjantés, celle de la gourmandise, ma France à moi c'est une France capable de renvoyer dos à dos la Bible et le Coran s'il lui prend l'envie d'être athée.

Eh oui ! Ma France est une France libre, fraternelle et éternellement insoumise aux dictats de la «bienpensance».

Il n'est qu'en respectant toutes ces diversités qu'on arrive un jour à vivre la «douce France» de Trenet. Celle qui m'a toujours plu et que notre jeunesse lucide et combative fera perdurer par-delà les obscurantismes.

Figure révolutionnaire emblématique durant «La commune», le «Père Duchêne» écrivait au frontispice du journal qu'il publiait en 1793 : «La République ou la Mort !» Son journal coûtait 1 sou... mais on en avait pour son argent.



2019

**Madame le Maire
et le conseil municipal
de LODDES
vous invitent à la
cérémonie des vœux
Dimanche 13 janvier 2019
à 11h
à la salle
polyvalente de
LODDES**

